



LE Timingot DU SAGUENAY

VOLUME II

ARVIDA, 17 JUIN 1944

NUMERO 8

Le département de la Mécanique en banquet annuel

Dans le grill du Saguenay Inn, lundi soir le 5 juin, environ 75 personnes étaient réunies à l'occasion du banquet annuel des contremaitres et des chefs des différents services du département de la Mécanique, banquet qui était présidé par M. H.-F. Robinson et auquel assistaient les principaux dirigeants des usines d'Arvida.

Au cours de la soirée MM. P.-H. Skelton, gérant des usines d'Arvida, P.-E. Radley, directeur des usines d'aluminium, division de la réduction, de Montréal, C.-P. Beaubien, directeur du "Personnel", M.-G. Saunders, surintendant de la Mécanique et M. McNeely DuBose, vice-président, ont tour à tour dit quelques mots. On remarquait à la table d'honneur, outre ceux déjà nommés, MM. M.-L. Carey, G.-H. Mason, G. O'Doherty, H.-C. Jenkinson et H.-A. Estabrook.

NOTRE VILLE EST DOTÉE D'UN SYSTÈME D'ALARME

Une équipe d'hommes est actuellement à faire dans notre ville l'installation d'un système d'alarme moderne pour combattre les incendies, apprenons-nous du Directeur du département des incendies, M. François Prémont. Ces hommes ont commencé, dit-il, à faire l'installation de 35 boîtes automatiques qui seront judicieusement dispersées à travers la ville dans le but d'offrir une protection égale à tous les quartiers. Le posage de ces boîtes sera terminé d'ici deux mois, croit-on, et le système fonctionnera aussitôt.

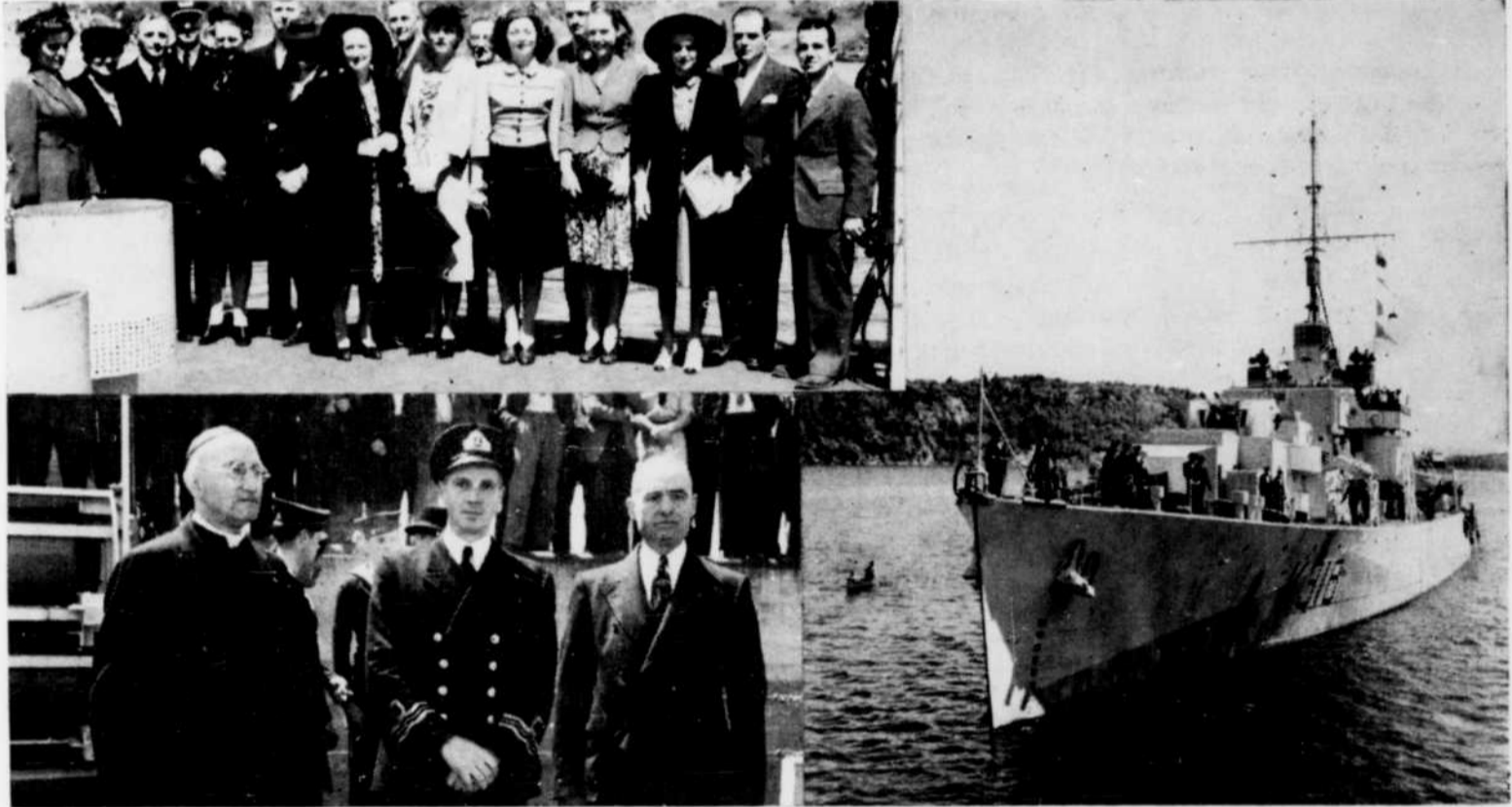
La population d'Arvida qui avait son service de protection contre les incendies impeccable y voit s'ajouter un système d'alarme des plus perfectionnés. Elle saura gré au conseil municipal de viser constamment à la protection de la vie et de la propriété.

ÉLECTION À LA FANFARE D'ARVIDA

Lors de l'assemblée annuelle des membres de la Fanfare d'Arvida tenue au Centre de Récréation, on fit l'élection de l'Exécutif pour l'année 1944-45.

M. Aldo Lorenson fut élu président; M. J.-R. Smith, vice-président; M. S.

PASSAGE DE LA FRÉGATE H.M.C.S. JONQUIÈRE



La frégate H.M.C.S. "Jonquière" a fait escale, il y a deux semaines, dans les eaux du port de Chicoutimi où plusieurs centaines d'invités ont été pour la circonstance, invités à la visiter de la cale au premier pont. Des cérémonies civiles et religieuses ont marqué le passage de ce bâtiment de guerre dans nos eaux. Le lieutenant-commandant Kitson sous les ordres duquel se trouve la frégate "Jonquière" a été reçu sur le quai par Son Honneur le maire de Jonquière, M. Jules Gauthier, N.P., qui était accompagné de notables de la ville susmentionnée. Peu après l'accostage, M. le chanoine Joseph Lapointe, curé de la paroisse Saint-Dominique de Jonquière, entouré d'une garde d'honneur qui était formée de membres de l'équipage, a béni le navire. Sur la photo de droite, on voit, pavillons de signaux au vent, la frégate alors qu'elle allait accoster. Tous les matelots sont à leur poste tandis que le lieutenant-commandant du haut de la passerelle, surveille les manoeuvres. Vignette du bas, de gauche à droite, M. le chanoine Joseph Lapointe, V.F., le lieutenant-commandant Kitson et Son Honneur le maire de Jonquière, M. Jules Gauthier, N.P.. La photo du haut, à gauche, montre un groupe d'invités photographiés sur le premier pont. On reconnaît, de gauche à droite, Mme P.-E. Ducharme, Mme C.-E. Barrette, d'Arvida, Son Honneur le maire d'Arvida, M. Louis Fay, Mme P.-E. Radley, M. McNeely DuBose, vice-président de l'Aluminum Company of Canada, Ltd., Mme P.-H. Skelton, Mme W.-G. LaMountain, M. P.-H. Skelton, gérant des usines d'Arvida, Mme McNeely DuBose, M. H.-S. Hutchin, département des Achats, Mme C.-P. Beaubien, M. C.-P. Beaubien, gérant du Personnel, Mme A.-H. Noyle, Mme W.-F. Clifford, M. W.-F. Clifford, directeur des Relations Industrielles et M. Aimé Gagné, directeur du Service de Publicité.

Babin, secrétaire. MM. E. Proulx, V. Laferrière et A. Pineault furent nommés conseillers.

A une réunion subséquente, M. Gabriel L.-Duhaima a été nommé publiciste de la Fanfare de la Cité d'Arvida. Il aura la charge de toute la publicité nécessaire aux activités de cette dernière et verra de plus, à la conservation et à l'entretien de ses archives. Il fait partie du comité ex-officio.

M. Jos. Brassard fut de nouveau attribué bibliothécaire et fait aussi partie du comité ex-officio.

A cette même séance, le comité a retenu les bons et précieux services de M. J.-W. Bolly, ancien directeur, lequel a bien voulu prêter son concours pour la continuation des populaires concerts d'été jusqu'à ce que le nouveau directeur musical soit arrivé.

Le premier concert en plein air a été donné au kiosque de la fanfare, en face du Centre Récréatif, jeudi soir, le 15 juin, à huit heures. A cette occasion le gérant de la Cité d'Arvida, M. Roland-A. Lemieux, adressa la parole pour la première fois depuis que notre fanfare

a passé sous la tutelle de la Cité.

Nul doute que ces nouvelles seront accueillies avec joie dans toute la région, spécialement par ceux qui aiment à entendre de la belle musique.

EN PAGE 2

On est prié de lire attentivement en page 2, les règlements concernant le paiement de temps supplémentaire aux usines d'Arvida.

SCÈNES DU BANQUET DU DÉPARTEMENT DE LA MÉCANIQUE



Banquet du département de la Mécanique. — Prise lundi soir le 5 juin, dans le grill du Saguenay Inn, cette photo nous montre la table d'honneur du banquet qui réunissait les contremaitres et les chefs des divers services du département de la Mécanique ainsi que les principaux dirigeants des usines de l'Aluminum Company of Canada, Ltd., d'Arvida. Ce sont, de gauche à droite, MM. H.-F. Robinson, surveillant du "Personnel" et président du banquet, P.-H. Skelton, gérant des usines d'Arvida, M.-L. Carey, G.-H. Mason, M.-G. Saunders, surintendant du département de la Mécanique, G. O'Doherty, H.-C. Jenkinson, H.-A. Estabrook, McNeely DuBose et M. P.-E. Radley, ci-devant gérant des usines d'Arvida, maintenant directeur des usines d'Aluminium, division de la réduction, à Montréal. (Pour autres photos, voir page 3).

Le paiement de temps supplémentaire

Dorénavant les employés recevront temps et demi pour le travail supplémentaire après la semaine de 48 heures. Cette décision qui vise les employés rémunérés à l'heure, ne peut manquer de les intéresser vivement. Nous sommes heureux de leur fournir quelques explications en marge de ces nouveaux règlements.

On paiera temps et demi pour tout travail supplémentaire après la semaine de travail de 48 heures. La semaine normale sera réduite de 8 heures pour tout congé statutaire qui échoit au cours de la semaine. Cette règle ne s'applique pas à ceux qui sont affectés à des services essentiels ou des opérations continues. Comme par le passé ces derniers maintiendront les opérations à l'usine.

Dans le relevé des heures de travail qui forment la semaine de 48 heures, on tiendra compte des absences autorisées. On entend par absence autorisée, les mise à pieds, les vacances autorisées, la suspension pour mesures disciplinaires, la période qui précède l'emploi et celle qui suit la séparation quand ces périodes sont en dehors de la période de paye régulière, la maladie (de l'employé) ou un accident, suivant le certificat du médecin ou l'attestation de la garde visiteuse.

L'employé devra remplir, en duplicata une formule d'autorisation d'absence. Ces formules seront approuvées par le contremaître général ou le surveillant et par l'agent de liaison du département. De la sorte l'employé sera amplement protégé et tout le crédit lui sera donné s'il est absent et que son absence est autorisée.

La Compagnie se réserve le droit de juger si une demande d'autorisation d'absence doit être reconnue. En cas de transfert d'une équipe ou d'un département, on agira comme si l'emploi était terminé d'une part et recommençait de l'autre.

Cette décision est rétroactive à compter du 12 mai. Les services du bureau de la paye feront les ajustements nécessaires, et ce dans un avenir rapproché.

RÈGLEMENTS CONCERNANT LE PAIEMENT DE TEMPS SUPPLÉMENTAIRE AUX USINES D'ARVIDA

Pour nous conformer à la décision du Conseil Régional du Travail, rendue le 12 mai 1944 et qui se lit en partie comme suit: "A partir du 12 mai 1944, la Compagnie devra modifier les conditions de travail supplémentaire de façon à ce que les employés des usines d'Arvida, de Beauharnois, Shawinigan Falls, La Tuque, Isle Maligne, soient payés au taux de temps et demi pour le travail requis en plus des 8 heures par jour ou 48 heures par semaine; pourvu que le paiement du travail supplémentaire au taux de temps et demi pour le travail requis d'un employé en plus des 8 heures en aucun jour ne soit pas invalide si durant une semaine quelconque ou le travail supplémentaire a été fourni il lui est impossible de travailler 48 heures en raison d'absence autorisée..." On paiera le temps supplémentaire aux employés rémunérés à l'heure, aux usines d'Arvida, de la façon qui est décrite dans les interprétations et règlements qui suivent:

A. LES OUVRIERS DE JOUR

1. On paiera temps et demi pour tout ouvrage fait au-delà des heures normales de la semaine de travail.
2. La semaine normale de travail commence le même jour de la semaine que la période de paye pour l'employé concerné, et doit être normalement de 48 heures, mais elle sera réduite de huit heures pour tout congé statutaire stipulé dans le contrat collectif de travail et qui échoit au cours de la semaine. Cependant la semaine de travail pour tous ceux qui sont employés aux opérations continues ou dont l'anature du travail exige qu'ils soient en service régulier, pour les opérations continues où les services essentiels ne sera pas réduite en ce qui regarde les congés statutaires.
3. Pour déterminer les heures de travail d'un employé dans une semaine

quelconque, pour fins de travail supplémentaire on devra tenir compte de toute absence autorisée — sur une base de huit heures par jour, une absence autorisée se définit comme suit: Une absence par mise à pied, vacances autorisées, suspension pour raisons de discipline, l'état de non-emploi si l'engagement par la Cie a lieu après le commencement d'une semaine régulière de paye ou la séparation avant la fin d'une semaine de paye régulière: la maladie (de l'employé) de bonne foi ou un accident qui demande hospitalisation ou dont le certificat de médecin fait preuve ou qui est attesté par la garde-malade visiteuse, là où il y a de tels services. Pour bénéficier d'une absence autorisée en raison de mise à pieds, suspension pour raison de discipline ou maladie (de l'employé) ou accident, l'employé devra signer deux copies de la formule "Autorisation d'absence" laquelle doit être approuvée par le contremaître général ou surveillant et par l'agent de liaison du département pour en obtenir le crédit.

La Compagnie sera le seul juge pour décider si une demande d'autorisation pour une absence autorisée doit être reconnue.

4. Au cas de transfert d'une équipe, groupe ou département dans un autre, on calculera le temps supplémentaire sur la même base que s'il y avait terminaison d'emploi dans une équipe, groupe ou département et réengagement dans l'autre.

B. LES OUVRIERS D'EQUIPE

1. On paiera temps et demi pour le travail fait au-delà des heures normales de la semaine de travail.
2. La semaine de travail normale commencera le même jour de la semaine que la période de paye pour l'employé concerné et sera de 48 heures,

excepté lorsque les changements de quarts normaux exigent un nombre plus ou moins grand d'heures de travail, réparties pour donner une moyenne de 48 heures par semaine.

3. Pour déterminer les heures de travail d'un employé dans une semaine quelconque, pour fins de travail supplémentaire, on devra tenir compte de toute "Absence Autorisée", sur une base de huit heures par quart. Une absence autorisée se définit comme suit: Une absence causée par mise à pieds, vacances autorisées, suspension pour raisons de discipline, l'état de non-emploi si l'engagement par la Cie a lieu après le commencement d'une semaine régulière de paye ou la séparation avant la fin d'une semaine de paye régulière. La maladie (de l'employé) de bonne foi ou un accident qui demande hospitalisation ou dont le certificat de médecin fait preuve ou qui est attesté par la garde-malade visiteuse, où il y a de tels services. Pour bénéficier d'une absence autorisée en raison de mise à pieds, suspension pour raisons de discipline ou maladie (de l'employé) l'employé devra signer deux copies de la formule "Autorisation d'absence", laquelle doit être approuvée par le contremaître général ou surveillant et par l'agent de liaison du département pour en obtenir le crédit.

La Compagnie sera le seul juge pour décider si une demande d'autorisation pour une absence autorisée doit être reconnue.

4. Au cas de transfert d'une équipe, groupe ou département dans un autre, on calculera le temps supplémentaire sur la même base que s'il avait terminaison d'emploi dans une équipe, groupe ou département et réengagement dans l'autre.

Aluminum Company of Canada, Ltd.:
Arvida.

P.-H. SKELTON, Gérant de l'usine.

AVIS IMPORTANT

Depuis quelque temps déjà un certain nombre d'employés ont été victimes d'accidents alors qu'ils voyageaient, embarquaient ou descendaient de camions en marche, sur les terrains de la Compagnie.

Un accident est toujours regrettable et peut occasionner de sérieuses conséquences. Il peut priver sa victime des fruits de son travail pendant des semaines, des mois et même des années. Un accident ravit souvent à la famille de sa victime les premières nécessités de la vie.

Mais quand l'accident survient à bord d'un camion où l'employé n'a aucune raison de s'y trouver si ce n'est que pour sauver quelques pas, les conséquences sont des plus malheureuses. Cette catégorie d'accidents n'est pas prévue par la loi de la Commission des Accidents du Travail de Québec et nous désirons rappeler à ceux qui voyagent ainsi qu'ils le font à leur propres risques.

Les autorités de la compagnie, dans l'unique but de protéger leurs employés, ont décidé de faire observer avec vigilance le règlement qui défend à tout employé de prendre place à bord d'un camion sur les terrains de la compagnie, sans avoir obtenu, au préalable, une autorisation du contremaître responsable des travaux ou du préposé à la surveillance du département de la Mécanique, section de la circulation, durant les heures de travail. Cette ordonnance sera mise en vigueur le 19 juin, soit lundi prochain. Nos policiers verront à ce qu'elle soit respectée de tous.

Des avis ont été affichés de par l'usine invitant les employés à user de plus de prudence en coopérant, pour leur plus grand bien, avec les autorités de la compagnie. Il n'y a aucun dou-

À L'ORDRE DU JOUR



M. Armand Simard, du département de la Comptabilité est depuis quelque temps le trésorier de l'Association Athlétique d'Arvida. Il a remplacé M. C.-M. McKenna.



M. G. Rozzin est à l'emploi de l'Aluminum Company of Canada, Ltd., depuis 32 ans. Originaire de Venise, en Italie, il vint au Canada en 1910. Il



M. GIUSEPPE ROZZIN

travailla à Shawinigan Falls comme cuviste et fut transféré à Arvida en 1926. En 1938, il prit le poste de gardien à la barrière principale.

Avant de venir dans ce pays, M. Rozzin passa un an et demi au Congo Belge, à la construction du chemin de fer. Il est d'avis que les hivers arvidiens sont encore préférables aux été du Congo.

M. Rozzin a cinq enfants, deux fils et trois filles. Son fils Jean est l'un des meilleurs Athlètes d'Arvida.

Quant à lui, c'est un fervent jardinier en plus d'être un citoyen de la première heure.

te que nos employés mettront à profit cette recommandation des dirigeants de l'Aluminum Company of Canada, Ltd.

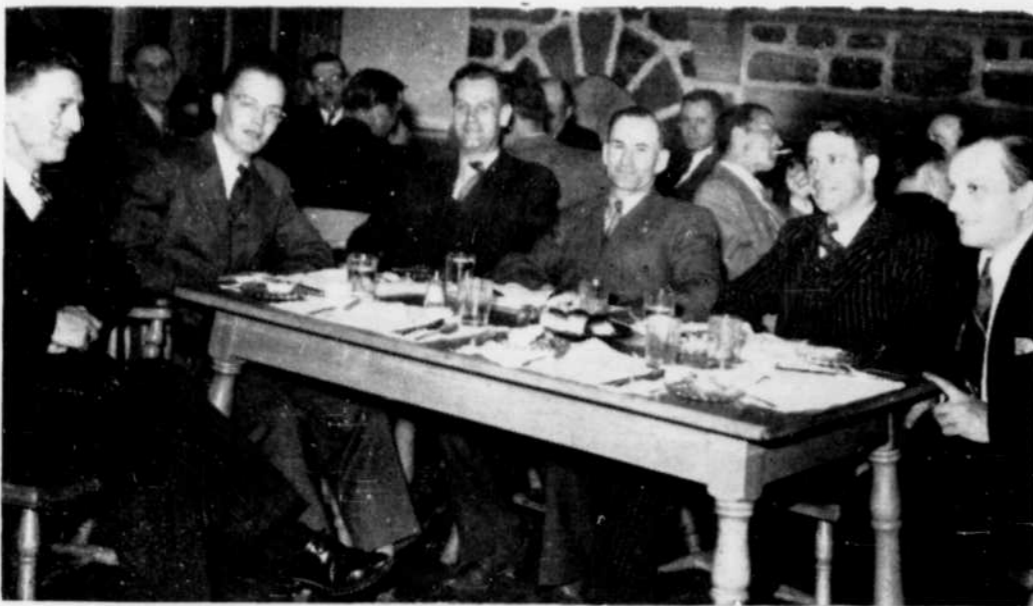


Publié à Arvida par l'Aluminum Company of Canada, Ltd., pour ses employés de la région de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean.

Imprimé par l'Imprimerie du Saguenay, Limitée, 12, avenue Labrecque, Chicoutimi.

Téléphone: ALUMINUM, 2324

Scènes du banquet du département de la mécanique



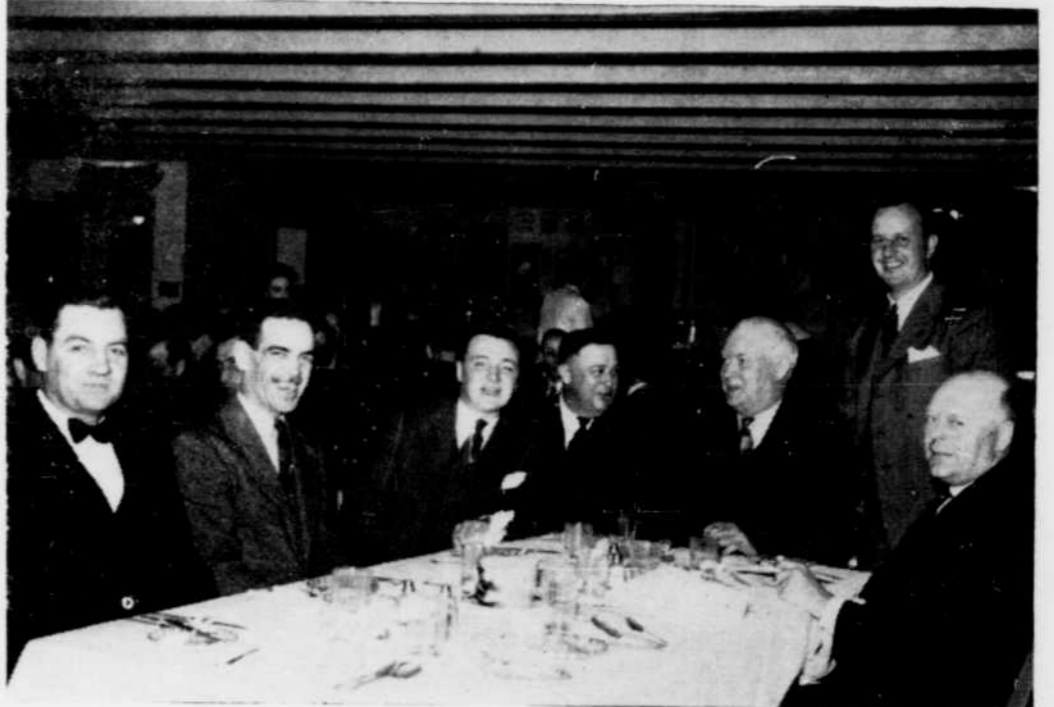
Voici de gauche à droite, MM. Benoit Montreuil, Raymond Labadie, Matt Waite, Jos. Gauthier, Lucien Lemelin et René Brassard.



On remarque, de gauche à droite, MM. E.-G. Allwright, T. Heard et R. Atkinson. M. S.-F. White est au piano tandis que l'on voit au premier plan M. H. McLellan.



De gauche à droite, MM. J.-A. Garon, Maurille Lapierre, Harry Morin, Lucien Rhéaume, Georges Rhéaume, Georges Michaud et Joseph-G. Boudreau.



Notre photographe a croqué une de ces tables où la gaieté était particulièrement grande. Ce sont, de gauche à droite, MM. Arthur Brassard, Yves Bennett, Paul Leboeuf, Mel Ross, Cliff Burns et Henry Goulet, debout à l'arrière.



De gauche à droite, MM. Fred Verhelle, H. Couillard, Willie Biloiseau, Lucien Fortier, Casimir Tessier et Wilfrid Berlingette.



De gauche à droite, MM. Henri Lessard, Bert Bauman, Jud Nichols, J.-F. Braun, B.-P. de Chazal, T.-L. Lapointe, H.-S. Hutchin et L.-F. Walker.

LES ORGANISATEURS DE L'EXPOSITION



Les membres du comité d'organisation de l'exposition des arts et métiers. Première rangée: M. Bertrand Vanasse, Mlle Marie-Louise Tremblay, MM. E.-A. Bushnell, Paul Berthiaume et Roy Bell, Tom Heard et Mlle Ella Borup. Deuxième rangée, MM. Simon Boivin, Henry Putten, Antoine Giroux, Lionel Morin, Stanley Rough, Aimé Gagné et J.-R. Smith.

LES FAVORISÉS DU GRAND TIRAGE



Ci-dessus, M. J.-H. White, l'un des heureux gagnants du grand tirage qui eut lieu à Montréal, le 25 mai dernier, photographié au moment où il recevait des mains de M. C.-A. Locke, président de la campagne du 6e Emprunt de la Victoire, une obligation de la Victoire de \$50.00 et \$35.00 en certificats d'épargne de guerre. A droite de la photo, M. Georges Morin qui gagna au cours de ce même tirage \$45.00 en certificats d'épargne de guerre. M. Paul Tellier, de Chicoutimi, gagnant du 2e prix, soit une obligation de \$150.00 et \$15.00 en certificats d'épargne de guerre, n'était pas présent quand cette photographie fut prise.

USINE DE MINÉRAI No 2

PAR G. VALIN

M. Guy Trudeau, étudiant de l'université d'Halifax, passera ses vacances d'été, au service de l'A.C.O.C., au département de l'usine de minerai No 2. A M. Trudeau, qui est un futur ingénieur, nous souhaitons un heureux séjour à Arvida.

Les employés de bureau, de l'usine de minerai No 2, ont l'honneur de compter, dans la personne de Red Durnham, un athlète de plus parmi eux. En effet, Red qui n'est pas un apprenti, ni un nouveau venu dans l'arène, vient de se signaler pour la première fois à Arvida. Avis à ceux qui pourraient être portés à croire que tous les commis sont des "faiblesses".

Pour Charles-Henri Tremblay, chauffeur de camion, au département de la mécanique, point n'est besoin pour pêcher, d'entreprendre de grands voyages au loin, et souvent bien décevants. Il n'a qu'à se rendre tout près de chez lui, dans notre grand Saguenay, et il est assuré de ne point revenir bredouille, à preuve les quatre petites truites de l'autre jour, on les aurait bien photographiées n'eussent été les frais d'agrandissement.

USINE des ÉLECTRODES

PAR J.-E. DESCHÊNES

André L'Heureux du bureau de cette usine, est actuellement en promenade chez lui, à Montréal, pour le temps de ses vacances. Il reviendra, certainement, enchanté de ce voyage.

Nous avons le plaisir de compter parmi le personnel de notre usine, deux nouveaux employés, MM. Fernand Boucher, ingénieur en mécanique, qui travaillera ici en permanence, et J.-J. Grenon, étudiant à l'école polytechnique de Montréal, pour le temps des vacances.

Votre correspondant a reçu de M. Jean-Marie Gagnon, une truite de 13 $\frac{1}{2}$ ". Jean devait lui en apporter une de 15 livres afin de prouver son habileté comme pêcheur et démentir par ce fait un compte-rendu paru dans ce journal il y a quelque temps. Il me faut donc reconnaître qu'il est assez pêcheur, mais tout de même vu que la truite en question n'avait que 13 $\frac{1}{2}$ " au lieu de 15" tel que convenu, il devra toutefois faire des efforts afin de s'améliorer. Ceci laisse à penser à votre correspondant, que si tous les pêcheurs blessés dans leur réputation faisaient comme Jean-Marie, ils seraient assurés de manger de la truite pendant toute la durée de la présente saison... qui vivra verra!

ATELIERS ÉLECTRIQUES

PAR ANTONIO GIROUARD

M. Maurice Cormier nous communique son intention de s'acheter une ferme à Saint-Fulgence. Il a jeté un oeil sur la jolie propriété de M. Harvey, et il nous assure qu'il fera les transactions sous peu.

M. Fernand Gagné est un expert dans la culture de la patate. Cette année il agrandit son champ du double et demande le concours de quelques fermières pour l'ensemencement. Il promet d'organiser un copieux banquet d'huitres à l'occasion des récoltes. Il fera servir des patates frites, son mets favori.

M. Pierre-Eugène Pelletier préfère demeurer à Chicoutimi pour la saison d'été. "Subito presto" il plia bagage et quitta Arvida. L'eau coule en plus grande quantité à Chicoutimi.

Les billets du baseball ont fait un chanceux dans notre département. Marcellin Martin gagna un prix de trente-trois dollars. Afin de partager sa joie avec ses compagnons de travail, il leur paya le chocolat. "Je ne serai pas "Séraphin" dit-il".

Notre ami Médéric Duguay semble s'entraîner pour le Marathon Provincial de bicyclette. Il choisit toujours la route d'Arvida, à Saint-Fulgence. On peut le voir évoluer dans ces fameuses côtes, marchant à côté de sa bécane, et traînant un panier qui contient quelques gros "Jumbo". Serait-il par hasard, devenu pépérant.

Un qui fait plaisir à sa mère. M. Laurier Duquette fidèle à la tradition de la fête des Mères, comme cadeau à

**D'UNE BARRIÈRE À L'AUTRE**

sa bonne maman, l'emmena avec lui, à l'occasion de ses vacances faire un voyage à Boston. "J'étais très heureuse d'accompagner mon fils disait-elle, cela me rappelle les marches d'autrefois, lorsqu'il était tout petit.

M. Philippe Bergeron passe quelques jours à Québec pour faire une étude approfondie sur l'ajustement des freins de bicyclettes. MM. Florent Therriault et M. Luscombe en profitèrent pour faire réparer leur bécane.

Tout est utile en temps de guerre, même les "bazous". — Alors le comité de sécurité contre les raids aériens a décidé de ne pas poser de sirène d'alarme dans le quartier Vaudreuil. Au cas d'alerte, il n'aura qu'à faire démarquer le "Willys" de M. Gérard Dal-laire.

Depuis lundi 22 mai, M. Antonio Girouard est nommé organisateur des sports de l'atelier électrique, remplaçant M. W. Galant.

LA ZONE URBAINE

PAR G.-H. ST-GELAIS

Une grosse discussion a eu lieu au Planning Mill, à propos des heures de travail, et on croit que M. Gérard Lus-sier serait en faveur de chômer le samedi après-midi. Il paraît qu'il a de grosses raisons de voter en faveur. Attention, Gérard!

Ouf! Ouf! C'est l'inventaire au bureau, les commis sont sur les dents, il y a de quoi car il faut qu'ils retrouvent ce qu'ils n'ont pas été capables de trouver pendant toute l'année.

Un événement extraordinaire est arrivé cette semaine à M. J.-H. Tremblay, il est devenu père d'un gros garçon, après 3 ans de vaines attentes. Il ne faut jamais désespérer.

L'activité devient fébrile au département avec tout ce brouhaha de nouveaux ouvriers, peintres, etc. Tellement que M. R.-H. Morrison en perd sa pipe et même ses allumettes. Quelqu'un suggère de faire application au département du contrôle du caoutchouc afin de lui acheter un élastique pour qu'en cas de perte, sa pipe lui revienne automatiquement.

Le beau temps a certainement influencé notre ami Roger, car le mal de coeur lui a pris et il a été quelques jours sans venir à notre secours. Tout de même on en a arraché et ton retour a certainement été apprécié.

La pêche a débuté avec enthousiasme. Le plus ardent est certainement Ludovic Flamand qui ne cesse de nous parler de sa truite de 35 livres qu'il va aller chercher au lac Tchitgama. Il en promet une tranche à tous ses amis. Quel régal.

Quelqu'un n'a pas entendu dire qu'une exposition Provinciale avait lieu ici à Arvida. Tout de même c'est une des plus grosses vues dans la région, et il y a certainement du mérite pour plusieurs concurrents.

SECTION DU "ALPASTE PLANT"

M. R.-J. Charade est propriétaire d'une automobile qui mérite bien la désignation populaire de "bazou". Ses amis se sont donné le mot afin de décliner toute invitation à monter dans cette gondole, car autrement il irait de leur vie.

M. Jos. Gautreau est actuellement en voyage au Nouveau-Brunswick. Nous lui souhaitons beaucoup de plaisir.

Plusieurs personnes étudient dans le moment, une suggestion intéressante cette usine: il s'agirait de faire poser des dents à Jos.

LES LIGNES 46-51

PAR RENÉ ROBERT

M. Adrien Saucier, ligne 50, a profité de ses vacances pour unir sa destinée à celle de Mlle Anne-Marie Chouinard de Sainte-Claire. La lune de miel s'est passée à Arvida. Nos meilleurs voeux de bonheur.

M. A. Saint-Mars, du département d'alumine 46-57, a passé quelques jours à Montréal dernièrement.

M. Jos. Nadeau a profité de ses vacances pour se rendre dans le comté de Bellechasse où il visitera ses parents ainsi que ses amis.

M. Phil. Gaudreault, du bureau de potrooms No 3, paraît pas mal fatigué le lundi matin. Nous nous demandons si c'est le reportage pour le Lingot qui le fatigue tant que ça, ou si c'est ses voyages à Roberval en fin de semaine. Une chance que le samedi ne vient qu'une fois par semaine, hein Phil.

Le 24 mai a été une journée très remarquable pour les lignes 46 et 48, car il y a un an que ces deux lignes-ci n'ont pas eu un accident avec perte de temps. Nos félicitations à tous les employés des lignes 46 et 48, qui travaillent avec une telle prudence. Continuez ce beau record.

Samedi soir le 3 juin, à la Salle Vaudreuil, nous avons eu le bonheur de voir une très belle exhibition de danse donnée par M. Jos. Desmeules. Il y en avait plusieurs parmi les jeunes qui auraient aimé savoir aussi bien danser.

Nos félicitations à M. D. Bouchard, helper sur le tappage, ligne 48, car il a fait un très beau voyage de pêche à Desbiens Mills. Il a rapporté une truite.

SERVICE No 32

PAR M. MARCEL BOUCHARD

Ceci est pour avertir les amateurs de pêche de ne jamais oublier la petite bouteille brune.

Nos quatre héros des remelt 32, Georges Gagnon, C.-H. Paradis, Raoul Emond et Claveau, sont allés à la pêche la semaine dernière mais malheureusement, ils avaient oublié l'huile à mouche sur la tablette de la fenêtre, ils ont essayé l'huile du moteur Ford 28 à George, mais sans succès et les douces petites mouches se sont lancées à l'attaque, c'est pour cela qu'ils sont revenus avec trois petites truites et des piqûres. La prochaine fois, tâchez de ne pas oublier votre huile à mouche. Bonne chance les gars.

Si vous désirez des renseignements sur l'invasion de l'Europe, adressez-vous à Philippe Pelletier, remelt 32, ou Sainte-Anne-de-Chicoutimi, il se fera un plaisir de vous renseigner, mais attention à votre table car les bras et les poings marchent sans cesse, l'autre jour ils ont défoncé la table de la lunchroom; mais, si vous ne voulez pas que cela arrive ne l'obstinez pas. Un bon conseil ne nuit pas, hein Philippe?

En vacances: M. Z. Nick, contremaître des remelt 32 est en vacances, il en profite pour aller travailler sur sa ferme en Ontario. Bonne chance Nick.

Un petit incident est survenu à Adéodat Dubé du service 32. Il s'est fait voler sa bécane, la semaine dernière; notre homme est arrivé bien fatigué et bien triste d'avoir marché, mais heureusement, le lendemain, une bonne madame est revenue avec sa bécane, depuis ce temps, il fait chaque jour, coucher sa bécane dans sa cuisine.

LES FOURNAISES No 32

PAR PH. GAUDREULT

Il est amusant d'entendre Gédéon Imbeault et Georges Morin depuis qu'ils vont à Sainte-Claire de Dorchester. Il est rumeur que c'est dans cette belle région que résident les plus jolies filles...

Si Georges Gagnon continue à aller au Canton Bégin avec son Ford 4 il est rumeur qu'il se fera arrêter... ce type qui est un grand amateur de pêche, était sur le "spot" dimanche dernier à cinq heures du matin, et les paisibles habitants se sont réveillés avec l'idée que les boches venaient faire un bombardement. Cependant on constata bien vite que ce n'était pas si grave, car il ne s'agissait que de Georges qui passait avec sa vieille Ford...

On nous dit que M. Armand Fournier et son épouse sont de retour d'un voyage dans la cité de Champlain et de l'Islet, ce cher compagnon de travail est revenu au Remelt avec une physionomie qui en dit long sur les bienfaits d'une vacances bien employée.

Comme tout l'univers des gens du Remelt 32 aiment à prendre un repos de temps à autre, et on nous dit que Lorenzo Tremblay a une hâte fébrile de prendre le sien, et que de voyages il fera dans ce temps-là...

Les gens qui connaissent Raymond Boivin, commis au bureau no 3, se demandent bien ce qu'il faisait un certain samedi soir, alors qu'on l'a vu au coin de la rue Saint-Pierre à Jonquière, on nous dit qu'il doit y avoir anguille sous roche, et ses amis s'attendent à tout avec lui, même à l'impossible.

On prie ceux qui avaient l'habitude d'aller à la pêche au lac des Commissaires (Lac-Bouchette) qu'ils ne doivent plus s'y rendre, car il seroit à peu près certains de revenir bredouille... c'est que Fortunat Lafrance est revenu à Arvida dernièrement avec tous les poissons qu'il y avait dans ce coin-là... mais toutes les rumeurs ne sont pas toujours justifiées, et nous doutons de celle-ci car "Fortune" est allé chercher du poisson à l'épicerie en arrivant de son voyage...

Du Time Office 46, on nous apprenait que Marcel Renaud a profité de ses vacances pour aller faire un voyage d'étude à Falardeau. Il est revenu à son travail en disant qu'il a acquis beaucoup de nouvelles connaissances dans le domaine de la colonisation et ses amis disent que ce type ne sera pas en peine s'il vient à laisser la Compagnie, car il pourra faire un... bon colon...

Toujours du Bureau du Temps 46 on nous dit que Laurent Tremblay a été beaucoup affecté par sa nouvelle promotion, et qu'il maigrit à vue d'oeil, ses amis croient que s'il en a encore une, il sera tout au plus bon à suspendre sur une corniche... car il sera tout simplement sec.

Si quelqu'un connaît une belle occasion de se procurer des cigarettes, il est prié de communiquer avec Jos. Gagné du Bureau du Temps 46 qui serait anxieux de s'en faire une provision. Depuis quelque temps ce pauvre Jos. ne peut plus fumer, car les commis n'apportent plus de cigarettes au bureau...

De source prétendue... bien informée on apprend que M. Adrien Larouche a vu la mort de près ces jours derniers alors que voyageant dans les potrooms, il a reçu sur la tête un formidable "glaçon" qui devait bien peser près de cent livres.

On nous dit que Larouche craint beaucoup la mort, et l'enfer en particulier, car il n'aime pas la chaleur...

CAMPS VAUDREUIL

PAR J.-J. BOUCHARD

Lundi soir le 15 mai, s'est produit un grand événement; la Foundation Lodge & Camps Co., Ltd., s'installait à "Vaudreuil". C'est avec regret que le personnel et les pensionnaires quittèrent ces camps.

Vendredi le 2 mai se déroulait en la salle de récréation de Vaudreuil, une grande soirée offerte par la ville de Jonquière en l'honneur de l'équipage de la corvette "JONQUIERE" de passage dans notre région ce même jour.



SPORTS



ÉQUIPES DE BALLE-MOLLE



PERSONNEL. — De gauche à droite, première rangée: MM. Paul Lemay, Antonio Fortin, Dr Roger Moffatt et Phil. Gaudreault. Deuxième rangée, même ordre: MM. G. Villeneuve, Maurice Laquerre, G. Duval, Bill Clifford et P. Cardinal



ZONE URBAINE. — Premier rang: MM. Fred Fréchette, Donat Gilbert, Gérard Lussier et Maurice Fortin. Deuxième rangée: MM. Steve Babin, pilote de l'équipe, John Rizzini, Roger Latraverse, Hector Lebel, Raymond Marion, Gérard Gauthier, François Perron, Jean-Louis Larouche et le constable R. Voyer.



COMPTABILITE. — Première rangée, de gauche à droite: MM. Charles Forest, Léo Ruzzin, Jean Trudel et Gérard Beaulac. Seconde rangée: MM. Jim Henry, pilote, Doug Mackay, Merle Washburn, Jiggs Jenks, E. Duquette et J.-B. Bélanger. La mascotte de cette équipe est le jeune Jim Henry jr.

Notes sportives

L'équipe de balle molle de la "Zone Urbaine" a infligé une défaite à l'équipe de la "Comptabilité" le 6 juin par le score de 14 à 7. Jim Henry frappa à la 5e manche un coup de circuit spectaculaire pour cette dernière équipe tandis que Jean Trudel se distingua pour la Zone Urbaine en frappant un trois buts.

L'équipe du "Personnel" de la Ligue des Usines a joué sa première joute de la saison le 6 juin, au Parc Moritz, pour décrocher sa première... défaite. Les hommes d'Antonio Fortin comptèrent 6 points tandis que l'Usine de minerai No 1 en comptait 13. Paul Lemay, qui n'avait pas joué à la balle molle depuis 8 ans, a prouvé en comptant deux points, qu'il savait encore manier le bâton habilement. Les compteurs pour l'Usine de minerai No 1 ont été les suivants: R. Gaudreault (2), W. Arsenault (2), R. Paquet (2), L. Hudon (1), R. Gagné (2), B. Paterson (1), Saint-Pierre (1), Huot (1), et Paré (1).

Encore dans le domaine de la balle molle, la "Zone Urbaine" a difficilement remporté les honneurs d'une joute contre l'équipe des "Entrepôts" par le compte de 4 à 3.

Le Salon Perron tient la tête de la Ligue de quilles Commerciale avec une marge de 145 quilles sur son plus proche adversaire, le Restaurant Blais. J.-B. Bélanger de l'équipe Lescard & Frère détient le record des simples avec 255.

Les joutes de la semaine

Voici une cédule "refondue" des joutes de balle molle qui seront disputées au cours de la semaine prochaine, soit du 18 juin au 24 juin inclusivement.

Ligue des usines (Section "A")

19 juin, 6 h. 30: Paye vs Fluorure (Centre); — 20 juin, 6 h. 30: Aluminium vs Usine de minerai No 1 (Centre); — 20 juin, 6 h. 30: Electricité vs Plombier (Moritz); — 22 juin, 6 h. 30: Paye vs Personnel (Moritz); — 22 juin, 6 h. 30: Florure vs Usine de minerai No 1 (Centre).

Section "B"

21 juin, 6 h. 30: Usine de minerai No 3 vs Mécanique (Centre); — 23 juin,

6 h. 30: Zone Urbaine vs Usine de minerai No 2.

Ligue d'Arvida

18 juin, 2 h. 30: 41e Batterie vs 24e Batterie (Moritz); 18 juin, 7 h., 63e Batterie vs 12e Batterie (Moritz); 21 juin, 7 h.: 24e Batterie vs C. de C. (Moritz); 23 juin, 41e Batterie vs 63e Batterie (Moritz).

DÉPART DE MLE ALUMINUM

C'est vendredi soir, 23 juin, à 8 h. qu'aura lieu à l'Auditorium du Centre de Récréation la grande soirée-cabaret organisée par le personnel du bureau de la paie à l'occasion du départ de Mlle Marie Tremblay, qui a été choisie pour porter ce titre parmi plusieurs concurrentes le 15 avril dernier, pourra jouir pendant quelques jours du fruit que lui a remporté l'honneur d'être Mlle Aluminium 1944. Elle ira à Montréal aux frais de l'organisation de la fête du 15 avril où elle visitera les bureaux de l'Aluminum Company of Canada, Ltd.

En plus de la danse habituelle, ceux qui assisteront à la veillée du 23 juin pourront applaudir deux excellents programmes de vaudeville.

Un goûter et des rafraîchissements (boissons carbonatées seulement) seront servis gratuitement. Si la température est favorable le goûter sera servi sur la terrasse.

Le nombre des billets étant limité le public est prié de faire ses retenus immédiatement en communiquant avec M. Armand Tremblay du bureau de la paie.

FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION

Le 1er juillet, jour de la Confédération, il y aura de l'imprévu toute la journée pour ceux que les sports intéressent. Cette journée sera particulièrement captivante pour les garçons et fillettes quoique les adultes pourront y trouver beaucoup de plaisir. Des employés du département du "Personnel" sont à préparer à l'occasion de cette fête un intéressant programme que nous aurons le plaisir de publier en entier dans notre prochain numéro.



Les statistiques démontrent que plusieurs accidents industriels sont dus au manque d'attention de la part de l'employé. Ainsi, cet ouvrier qui ne regarde pas attentivement son travail, a-t-il l'intention de terminer si tôt sa carrière de menuisier pour devenir une charge pour la société?...

Comment geler la viande

En premier lieu garnir le tiroir à glace ou autre casserole avec du papier ciré. Y déposer la viande et la recouvrir de papier ciré très lâche. Pour geler rapidement, placer le tiroir sur la tablette du bas du congélateur et indiquer le degré de congélation le plus rapide sur le tableau de contrôle. Conserver la viande dans le compartiment de congélation jusqu'à ce que vous soyez prête à la faire cuire.



Les biftecks, les côtelettes et les rôtis sont les viandes qui se conservent le mieux. Elles peuvent se conserver jusqu'à trois jours en-dessous du congélateur. Les viandes fumées, si elles le sont légèrement, doivent être réfrigérées, mais se conserveront jusqu'à deux semaines. Pour empêcher de moisir, envelopper dans un linge que vous tremperez après l'avoir trempé dans du vinaigre, et ensuite envelopper de nouveau dans du papier.

Les viandes de choix, telles que foie, rognons, coeurs, ris de veau et cervelles se conservent mieux lorsqu'elles sont gelées. Les faire geler aussitôt que vous arrivez à la maison, ou les faire cuire dans les vingt-quatre heures qui suivent l'achat.

Le poisson doit être cuit dans les vingt-quatre heures qui suivent l'achat. S'il doit être conservé plus longtemps, le geler immédiatement.



La volaille, au contraire de la viande, doit être nettoyée et lavée avant de la réfrigérer. La volaille entière se conserve mieux que les parties de volaille. Geler la volaille de la même façon que la viande.

Les restes de viande cuite doivent être conservés dans un plat recouvert pour les empêcher de sécher. En général, les restes de viande ne doivent être coupés ou hachés qu'au moment de les employer.

Que disent de nous les hommes ?

"Une chose que je n'ai jamais pu comprendre de la femme, c'est qu'elle s'arrose d'une chopine de parfum, emploie un rouge à lèvres dont la senteur vous prend à la gorge, un onguent pour les cheveux à odeur spéciale, et une demi-douzaine de sels de bain différents et a ensuite l'effronterie de venir se plaindre de l'arôme d'un cigare d'un dollar!"
Groucho Marx.

"Pourquoi une femme prend-elle plaisir à dénigrer celle qui vient de laisser l'appartement?"
Sherman Billingsley.

"Ce qui me déroute chez la femme c'est la femme. J'ai observé une femme dans sa maison et l'ai vu enlever un tas de choses qui se trouvaient à l'avant de sa garde-robe pour atteindre un objet placé au fond. Après s'être servi de l'article en question elle le remit dans la garde-robe en prenant bien soin de le replacer exactement au même endroit. Six jours de suite, et sans sourcilier, elle procéda au même remue-ménage... Je n'ai jamais eu le courage de lui suggérer de changer la géographie intérieure de sa garde-robe."
Fred Allen.

"Je ne comprendrai jamais comment il se fait que les femmes ne comprennent pas les hommes."
Howard Lindsay.

FÉMINA

BILLET

Il est vrai qu'on n'a pas toujours vingt ans, mais il n'est pas un adulte qui n'ait traversé, il y a plus ou moins longtemps, cette délicieuse période de la vie. Cependant, parvenu à l'âge de cinquante ans, comme il l'oublie facilement!

Les jeunes ont besoin de distractions; ils doivent pouvoir déployer ce surcroît d'énergie qui leur est propre et les parents doivent encourager ce besoin d'expansion, d'extériorisation qui est l'apanage d'une saine adolescence. Lorsqu'on a reconnu aux jeunes ce droit de s'amuser il est dès lors plus facile d'orienter leurs loisirs dans la bonne direction. Ils ne demandent que ça, les jeunes, qu'on s'occupe d'eux autrement que pour leur mettre des bâtons dans les roues.

Les parents qui s'entendent bien entre eux et qui ont le talent de faire régner la joie et l'entrain dans la maison, n'éprouvent aucune peine à garder autour d'eux leurs enfants. Ce n'est que lorsque la discorde règne dans un foyer et que l'ennui s'y installe en maître que les jeunes gens vont chercher ailleurs la gaieté dont leur âge a faim.

Lorsque vos enfants reçoivent leurs amis, voyez à leur laisser avec gentillesse la meilleure pièce de la maison; qu'ils voient dans ce geste la considération que vous avez pour leurs camarades. Pourvu que l'heure ne soit trop tardive, laissez-les libres de brancher sur la radio le genre de musique qui leur plaît, ou d'écouter leurs parties de hockey, de baseball. Que la maman leur prépare un goûter simple mais appétissant.

Créez-leur une jeunesse heureuse; à leur tour les enfants vous rendront la vie douce. C'est ainsi qu'à coups de concessions réciproques s'établissent la bienheureuse atmosphère, l'harmonie de la maisonnée.

GHISLAINE.

Carnet MONDAIN

FIANÇAILLES

On annonce les récentes fiançailles de M. Joseph-Arthur Tremblay, employé à l'usine de minerai No 2 avec mademoiselle Thérèse Duchesne, de Chicoutimi.

De la ligne 41 on nous apprend les fiançailles de M. Gédéon Vallières avec mademoiselle Marie-Marthe Tremblay, de Chicoutimi.

DEPLACEMENTS

Mademoiselle Pierrette Privé, opératrice de téléphone, a fait un séjour d'une semaine à Beauharnois, l'invitée de M. et madame Arthur Leduc.

Mademoiselle Thérèse Courville, du département des achats, a passé récemment quelques jours à Montréal, l'invitée de M. et madame Maurice Frappier.

Mademoiselle Marthe Rinjret, du Bureau de la Paie, passait récemment deux semaines à Montréal.

Mademoiselle Angéline Jean, du département de l'électricité, était dernièrement en visite chez des amis à Saint-Joseph-d'Alma.

MARIAGE

Le 24 mai eut lieu, en l'église Sainte-Thérèse d'Arvida, le mariage de mademoiselle Gaétane Lamarche, avec M. Jean-Charles Perron, du département des jours No 1.

NAISSANCES

M. et madame Charles Roy font part de la naissance d'un fils, baptisé le 12 mai sous les prénoms de Jean-Guy-Renaud.

M. Roland Simard, du département du Pouvoir, et madame Simard (Cécile-M. Lajoie) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils le 31 mai. L'enfant fut baptisé sous les prénoms de Joseph-Jean-Jacques-Jocelin.

M. Antonio Grondin de la ligne 41, et madame Grondin (née Françoise Bourassa) sont les heureux parents d'une fille baptisée sous le prénom de Nicole.



Quand il s'agit de jardinage, même les étoiles de l'écran mettent les mains à la pâte... ou à la terre. Cette ingénieuse composition d'appliqués floraux sur tissu de piqué blanc est portée par Rosemary La Planche de la R. K. O.

R.L.P.

Remerciements

Madame Armand Lapointe de Kénogami, ainsi que les membres de sa famille remercient sincèrement tous ceux qui leur ont offert des témoignages de sympathie à l'occasion de la mort de M. Armand Lapointe.

À la J. O. C. F.

Les compagnons de travail de mademoiselle Pierrette Villeneuve, du bureau d'emploi, ont appris avec plaisir sa nomination, dimanche le 29 mai, au poste de secrétaire diocésaine de la J.O.C.F.

La vieillisse du sourire est une ride: on déplaît par où l'on a plu.

Dialogue d'actualité

Voici un dialogue qui pourrait très vraisemblablement s'engager entre une ménagère canadienne et un représentant de la Commission des Prix en Temps de Guerre.

Q.—Dites-moi, monsieur, comment puis-je me procurer ma provision de sucre pour la mise en conserve?

R.—Avec les 10 coupons "F" de votre vieux carnet de rationnement No 3, madame.

Q.—Puis-je me procurer ce sucre n'importe quand?

R.—Non, madame. Les coupons deviennent valides par groupes de cinq. Le premier groupe peut être utilisé n'importe quand après le 6 juillet.

Q.—Combien de sucre puis-je avoir avec chaque coupon?

R.—Une livre par coupon.

Q.—Peut-on en obtenir davantage?

R.—Non, à moins que vous vouliez utiliser vos coupons de conserves pour vous procurer du sucre.

Q.—Encore une question, monsieur. Puis-je échanger mes coupons "F" pour des "D" n'importe quand?

R.—Non, madame. Les premiers cinq coupons "F" peuvent être échangés pour des "D" à partir du 25 mai seulement et le deuxième groupe après le 6 juillet.

COMPTOIR DES ECHANGES

- 1.— Cette colonne est au service des employés de l'Aluminum Company Ltd., et de ses filiales.
- 2.— Toute demande d'insertion doit être faite par écrit à Lucien LeMay, le "Lingot du Saguenay", chambre 45, annexe du bureau principal de l'Aluminum Company Ltd., Arvida.
- 3.— On exige la signature de l'employé, son numéro horométrique (d'horloge) et le nom de son département.

ON DEMANDE. — Un canot pour la première fin de semaine de septembre. S'adresser par écrit à Mlle Dormer Ellis ou à Mlle Beverly Meredith, High Street Staff House.

ON DEMANDE. — Char modèle 39, 40 ou 41. S'adresser à 55, route Régionale, Jonquière.

ON DEMANDE. — Achèterait une maison de deux logements, soit à Arvida, Chicoutimi, Jonquière ou Kénogami. Argent comptant. S'adresser à 320, rue Gilbert, Saint-Jacques, Arvida.

A VENDRE. — Camion de marque "Fargo", capacité 2 tonnes ayant pneus neufs, bonnes conditions, à vendre ou à échanger pour un 3 tonnes. S'adresser à 154, rue Saint-Jean-Baptiste, Jonquière.

A VENDRE. — Ameublement de cuisine, en parfait état, bonnes conditions. S'adresser à 247, rue Marquette, Arvida.

A VENDRE. — Chaudière en fer d'une capacité de 25 gallons pouvant servir à divers usages, à la ferme. S'adresser à C.-E. Bergeron, 23, Saint-Germain, tél.: 766w.

A VENDRE. — Divan-studio en parfait état. S'adresser à 55, route Régionale, Jonquière.

A VENDRE. — Harmonium-piano en très bonne condition. S'adresser à M. Louis Séguin, 188, rue Saint-Pierre, Jonquière.

A VENDRE. — Poêle, radio, 3 bureaux, chesterfield et chaises, table de cuisine et chaises, etc. S'adresser à M. Steve Hrycko, 616, Volta, Arvida.

A VENDRE. — Machine à écrire "Underwood" portative. S'adresser à 690, Wohler Street, Arvida.

A VENDRE. — Mobilier de chambre à coucher, sommier et matelas compris. S'adresser à M. Marius Delorme, 246, 22ième Avenue, Arvida.

A VENDRE. — Motocyclette de marque "Hirodelle", bonnes conditions. S'adresser à 218, 28ième Rue, Arvida.

A VENDRE. — Encyclopédie de la Jeunesse, dernière édition, treize volumes absolument neufs. S'adresser à M. Oswald Villeneuve, 250, 21ième Rue, Arvida.

A VENDRE. — Encyclopédie de la Jeunesse, dernière édition, treize volumes absolument neufs. S'adresser à M. Alf. Michaud, 52, King George Street, Kénogami.

TROUVE. — Petit chat tacheté noir, brun et blanc. S'adresser à Mme W. G. Wilson, 9, chemin Radin, Arvida, tél.: 483.

TROUVE. — Etiquette rouge destinée à réclamer un objet chez Cyrille Savard, bijoutier et portant le no 9109 a été trouvée à la barrière du sud. On peut la réclamer au dépt de la Police.

PERDU. — Montre "Bulova" pour dame, appartient à Mme Iva MacLean. Ce nom est gravé sur le couvercle de la montre.

PERDU. — Un bracelet d'or, en partie gravé de fleurs et portant à l'intérieur les initiales "A.P." a été perdu dernièrement au Bureau Principal. Prière de le remettre à Mlle Adrienne Paré, chambre 268, Bureau Principal.

ORFÈVRE. — On peut s'adresser pour la réparation de montres, cadrans, etc., à M. Jules Sénéchal, 352, rue Gilbert, Arvida.

M. C.-E. BARRETTE DANS LE DEUIL

Le directeur de la Sûreté municipale d'Arvida, M. Charles-Emile Barrette vient d'être plongé dans le deuil à la suite de la mort de sa vieille mère, madame Jean-Baptiste Barrette, née Dianora Lapensée, décédée à l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier de Chicoutimi, samedi le 10 juin, à l'âge de 65 ans et deux mois. La défunte, qui avait perdu son époux il y a quelques années, laisse dans le deuil, outre son fils Charles-Emile, une fille, madame Tony Meilleur (Jacqueline).

Les funérailles ont eu lieu mardi le 13, en l'église de Sainte-Thérèse d'Arvida, au milieu d'un nombre considérable de parents et d'amis. M. l'abbé Jos. Levêque, curé de la paroisse, chanta le service assisté de MM. les abbés Maurice Girard, diacre, et Walter Lavoie, sous-diacre.

L'inhumation eut lieu à Bagotville. A la famille éprouvée le "Lingot du Saguenay" offre ses condoléances.

RECITALS

Le 18 juin à 7 h. 30, à l'Auditorium du Centre de Récréation, les élèves de Mlle Marie-Louise Tremblay présenteront des récitals. Des timbres d'épargnes de guerre seront donnés en prix aux élèves de Mlle Tremblay.



Soeur Marie-de-la-Grâce est photographiée, ci-contre, au milieu de quelques pièces d'art dont elle est l'auteur et qui provoquent l'admiration du public à l'exposition des Arts et Métiers, tenue au Centre de Récréation les 30, 31 mai et 1er juin.

Une jeunesse prometteuse à Arvida

— "J'ai constaté qu'il existe dans notre région nombre de talents qui ne demandent qu'à être cultivés. A Arvida même plusieurs élèves de notre classe de dessin montrent des aptitudes vraiment remarquables". Voilà ce que déclarait, à un des représentants de notre journal, Soeur Marie-de-la-Grâce de la communauté des RR. SS. de Notre-Dame du Bon-Conseil à Chicoutimi, qui a exposé quelques travaux d'un intérêt tout particulier à l'exposition des Arts et Métiers tenue récemment en notre ville. Ceux qui ont visité cette exposition se rappelleront sans peine les très belles aquarelles placées sur le pan gauche du hall d'entrée du Centre de Récréation, ainsi que les porcelaines peintes, les objets de cuir et d'étoffe re poussés, les pyrogravures disséminés çà et là sur les tables et qui, par leur facture remarquable, ont retenu l'oeil du connaisseur. Tous ces travaux étaient l'oeuvre de Soeur Marie-de-la-Grâce.

Soeur Marie-de-la-Grâce, qui est la fille de M. Albert Danis, depuis seize ans employé de l'Aluminum Company et de madame Danis, née Alexina Patenaude, est la soeur de M. Maurice Danis, agent de liaison à l'usine et de la Rév. Mère Marie-Albert, également des RR. SS. Notre-Dame du Bon-Conseil. Native de Montréal elle vint, à l'âge de 13 ans, résider à Arvida avec

sa famille. Elle étudia successivement avec les RR. SS. de l'Assomption, du Bon-Pasteur et Notre-Dame du Bon-Conseil.

Depuis deux ans Soeur Marie-de-la-Grâce poursuit de solides études aux Beaux-Arts de Montréal. Les matières au programme se répartissent comme suit: fusain, décoration, modelage, perspective, dessin coté et histoire de l'art. Elle nous avoue que ses préférences vont au fusain. A l'Institut Pédagogique de Montréal elle se familiarise également avec les arts domestiques tels l'étoffe et le cuir re poussés, la peinture sur porcelaine. D'après ce que notre interlocutrice nous dit, nous comprenons que le dessin est un talent de famille. "Mon père a toujours beaucoup aimé le dessin" nous dit-elle. Elle s'y est intéressée très jeune; toutefois, ce n'est que depuis qu'elle est religieuse chez les RR. SS. Notre-Dame du Bon-Conseil qu'elle s'y adonne sérieusement.

Durant les vacances d'été Soeur Marie-de-la-Grâce à son tour, transmet à un groupe de religieuses de sa communauté les notions de l'art qu'elle étudie avec tant de succès à Montréal. Ainsi, petit à petit, les talents se découvrent et l'enseignement se propage; cette année seulement on a ouvert dix studios dans la région du lac Saint-Jean, dont un, celui de Bagotville, compte à lui seul près de quarante élèves.

BEAU TRAVAIL DE NOS ÉCOLIERS

Lors de la semaine du grand nettoyage, du 31 mai au 6 juin, organisée par les autorités de la ville, les élèves des différentes écoles d'Arvida avaient été appelés à coopérer à leur façon, et ceci dans le but de les intéresser à garder leur ville propre.

Les commissaires ont alors lancé un grand concours de rédaction dont le sujet était en accord avec cette grande semaine.

Nos écoliers se mirent à l'oeuvre et bientôt nous arriva une foule de textes dont la plupart étaient des plus intéressants. Si bien que les juges n'eurent pas la tâche facile de proclamer les vainqueurs.

Lundi après-midi, au Centre de Récréation, étaient réunis tous les écoliers qui avaient participé au concours. Ils furent chaleureusement félicités par M. Roland Lemieux, gérant de la ville, M. F. Prémont, directeur de la brigade des incendies, M. C.-A. Locke, assistant-directeur du personnel à l'Aluminum Company et M. Bouchard, pro-maire d'Arvida.

Après la distribution des prix, les élèves eurent aussi le plaisir d'assister à la présentation d'un film intéressant.

Voici les noms des heureux gagnants. Ecole Saint-Joseph, 11ième année:

Charles Tremblay; 10ième année: Thérèse Parent; 8ième année: Ghislaine Hébert; 7ième année: Jacqueline Bélanger; 6ième année A: Jeannine Archer; 6ième année B: Yolande Devaux.

Ecole Saint-Louis, 7ième année: Jean-Louis-Denis Lapointe; 5ième année: Claude Aubin; 4ième année: J.-A. Hubert; 3ième année: Raymond Bolduc.

Ecole Sainte-Bernadette, 9ième année: Marie-Joséphine Muckle; 8ième année: Angèle Tremblay; 7ième année: Jacqueline Rainville; 6ième année: Lorraine Potvin.

Ecole Saint-Georges, 6ième année: Jeannine Lessard.

Arvida High School, 8ième année: Flora Jane Naylor.

St. Patrick High School, 11ième année: Claire Gagnon; 10ième année: André Lamothe; 9ième année: Marielle Fay; 8ième année: May Hayden; 6ième année: Bernard Silas.

Les juges de ce concours étaient MM. Auguste Tremblay, secrétaire de la Commission scolaire, H.-H. Calder, principal de l'Intermédiaire School, Aimé Gagné, directeur du département de la publicité et Roland Lemieux, gérant de la Cité d'Arvida.



ARVIDA AU CENTRE DE RECREATION

Le 18. — Concert des élèves de Mlle Marie-Louise Tremblay.
Le 23. — Soirée "cabaret" organisée par les employés du département de la paye.

PALACE

Ce soir: Programme double: "Omaha Trail" et "Dr. Gillespie's New Assistant".
Lundi-mardi, 19-20 juin: Grand film d'action: "Bangal Lancer" avec Gary Cooper.
Mercredi-jeudi, 21-22 juin: Programme français et anglais: "Les Beaux Jours" avec Simone Simon et Jean-Pierre Aumont. Film anglais: "The Adventures of Tartu" avec Robert Donat.
Vendredi-samedi, 23-24 juin: Deux excellents films: "Frankenstein Meet The Wolf Man" avec Lon Chaney et Ilona Massey. Film musical: "Give Out Sisters" avec les Andrews Sisters.

CAPITOLE CHICOUTIMI

Ce soir: "L'Homme à Abattre" avec Jean Murat et Viviane Romance. "The Man From Under".
Lundi-mardi, 19-20 juin: "Mayerling" avec Chs Boyer et Danielle Darreux. "A Hunting We'll Go" avec Laurel et Hardy.
Mercredi-jeudi, 21-22 juin: "The Long Voyage Home" avec John Wayne et Thomas Michell.

CARTIER

Ce soir: "The Man Who Would'nt Die" avec Loyd Nolan. "Hold that Woman" avec James Dunn, Frances Gifford.
Midnight show: "Rythm Parade" avec Gale Storm et Robt. Lowery.
Dimanche, 18 juin: "Gangway for Tomorrow" avec Margo, Robt Ryan et John Carradine. "Falcon Outwest" avec Tom Conway et Barbara Hale. Cartoon.
Lundi-mardi, 19-20 juin: "Tender Comrade" avec Ginger Rogers et Robt Ryan. "Night for Crime" avec Lyle Talbot.
Mercredi-jeudi, 21-22 juin: "Mission en France" (traduction de Assingment in Britany) avec Jean-Pierre Aumont. Sujets courts.
Vendredi-samedi, 23-24 juin: "Murder on the Waterfront" avec John Loder et Ruth Ford. Sujets courts. "Spotlight Scandal" avec Guilbert et Frank Fay.
1er épisode de la série: "Phantom" avec Tom Tyler.
Midnight show: "Badland of Dakota" avec Robt Stack et Ann Rutherford.
Nous pourrions fournir gratuitement, aux gens atteints de surdité, des appareils qui les aideront à entendre.

EMPIRE JONQUIERE

Ce soir: "Un oiseau rare" avec Max Dearly et Monique Rolland. "Wranglers Roost" avec Ray Crash et Corrigan. "Three Cheers for Girls".
Lundi-mardi, 19-20 juin: "J'étais une Aventurière" avec Jean Murat et Edwidge Feuillère. "Gangway For Tomorrow" avec Margo et Robert Ryan. Reportage.
Mercredi-jeudi, 21-22 juin: "Stage Door Canteen" avec Cheryl Walker et All Star Cast. "Kukan" Chinese Guerilla picture. News.
Vendredi-samedi, 23-24 juin: "La fin du jour" avec Victor Franzen et Louis Juvet. "Wyoming Hurricane" avec Russell Hayden. "Champions Training Champions".

PRINCESS KENOGAMI

Ce soir: "Frisco Kid" avec James Gagney et M. Lindsay. "Mug Town" avec les Dead End Kids. "La caravane héroïque" avec Errol Flynn et Marian Hopkins.
Dimanche, 18 juin: "Riders of the Plains". "Troadero".
Lundi-mardi-merc., 19-20-21 juin: "Hit the Ice" avec Abbott et Costello. Jeudi-ven.-samedi, 22-23-24 juin: "The Desert Song" avec Dennis Morgan et Irene Manning. Ce film est en couleurs.

SAINT-JOSEPH-D'ALMA

Ce soir et lundi: "Pistol Packin' Mama" avec Ruth Terry et Robert Livingston. "Le Billet de Mille" avec une troupe d'artistes.
Mardi-mercredi, 20-21 juin: "Five Graves to Cairo" avec Franchot Tone et Anne Baxter.
Jeudi-vendredi, 22-23 juin: "Meet the People" avec Lucille Ball et Dick Powell.
Samedi et lundi, 24 et 26 juin: "Whistling in Dixie" avec Red Skelton et Ann Rutherford. "Les maris de ma femme" avec Roger Treville et Pauley.

NOTED AUTHOR AT CANADIAN CLUB

Mrs. Grace Campbell, noted Canadian author and resident of early Arvida, addressed the Women's Canadian Club at their Annual Meeting in the Grill of the Saguenay Inn on Tuesday, 6th June.

Mrs. Campbell first came to Arvida in 1926 from Kenogami with her husband, Rev. Mr. Harvey B. Campbell, first United Church Minister here. Mrs. Campbell recalled there being no church in Arvida at that time and the first services being held for the thirty members in the house now occupied by Mr. and Mrs. E. Douglass. The Main Office Bldg. and the school were also used until finally the present United Church was built.

Mr. and Mrs. Campbell left Arvida in 1930, moving to Verdun and then to Regina, where Mrs. Campbell wrote her best-seller, "Thorn Apple Tree", a poignant, descriptive story of her home town in Glengarry. They are now resident in Montreal where Mr. Campbell is minister of the Emmanuel United Church. Just a week prior to Mrs. Campbell's visit to Arvida, the second of their twin sons was reported missing in action overseas.



Mrs. Campbell (right) talks with Mrs. J. A. Finley.

Mrs. Campbell, introduced by Mrs. H. C. Jenkinson, spoke to the Club of "A Native Literature", leaving her listeners with a deep feeling of responsibility for the cultural development of our country. Canada, by her Armed Forces, her industrial development, has won for herself a place on the council of nations for post-war planning. We must be able to present Canada to the world. We must articulate about our ways and what we stand for, we must know what is in us, and present it in a clear concise, united voice.

A new phase of literature is unfolding from the present conflict and the heroism of our Canadians must not be unsung.

The first requisite of a native literature is writers, but no less important are intelligent, understanding, appreciative readers. Our writers in presenting Canada to the world need Canadian readers to back what they say.

As said by Dr. Thompson of the C. B.C. and quoted by Mrs. Campbell, "There is an authentic Canadian Voice — let it be heard."

Mrs. E. Elliman, a close friend of Mrs. Campbell from early Arvida days, thanked her for inspiring talk. Tea was served after the meeting. Mrs. Ben Young and Mrs. J. M. McKenna pouring.

OFFICERS ELECTED

The election of officers was the main feature of the business meeting of the Club. In the absence of the retiring President, Mrs. M. G. Saunders, the meeting was presided at by Vice-President, Mrs. J. A. Finley. Mrs. E. Zinniger, retiring Secretary, read the minutes of the last meeting and gave the report of the Executive Committee. Mrs. H. Brayne, Treasurer, made the financial report, after which business was discussed.

Officers for the coming year were elected at the meeting. There was a

RULES AND REGULATIONS FOR OVERTIME PAYMENTS AT ARVIDA WORKS

In accordance with the ruling of the N.W.L.B. issued on 12th May, 1944, which read in part as follows: "Effective from 12th May, 1944. The Company's overtime pay conditions should be adjusted so that its plant employees at Arvida, Beauharnois, Shawinigan Falls, LaTuque and Isle Maligne should be paid at the rate of time and one-half as overtime for work required to be performed in excess of 8 hours per day or 48 hours per week, provided that payment for overtime at time and one-half for work required to be performed by an employee in excess of 8 hours in any day shall not be invalidated if, during any week in which such overtime is worked, it is impossible for him to work 48 hours because of approved absence from duty...", overtime shall be paid to hourly paid employees at Arvida Works on the basis outlined in the following interpretations and regulations:

A. DAY WORKERS

1. Time and one-half shall be paid for work in excess of standard weekly working hours.
2. The standard week shall commence on the same day of the week as the pay period, for the employee concerned, and shall normally be 48 hours, but shall be reduced by 8 hours for every statutory holiday specified in the collective labour agreement falling within the week. However, the standard week, for those directly servicing continuous processes or essential services and where the nature of the work requires them to work regularly servicing such continuous processes or essential services, shall not be reduced for statutory holidays.
3. In determining the hours worked by an employee in any week, for overtime purposes, allowance shall be made, on a basis of 8 hours per day, for any "approved absence". An approved absence is defined as follows: absence due to lay-off, to authorized vacation, to suspension for disciplinary reasons, to non-employment by the Company due to engagement after the commencement of a regular pay week or to separation before the end of a regular pay week, to bona fide personal illness or accident for which the employee requires hospitalization or for which proof is submitted by doctor's certificate or vouched for by visiting nurse, where such service is available. To obtain credit for an "approved absence" due to lay-off, suspension for disciplinary reasons or personal illness or accident, an employee shall complete two copies of the attached "Approval of Absence" form which shall be approved by his general foreman or supervisor and the departmental con-

tact man before credit is allowed. The Company is to be the sole judge as to whether or not an application for an approved absence is to be allowed.

4. In case of a transfer from one crew, group or department to another, overtime shall be calculated on the same basis as would apply if there were a termination of employment in one crew, group or department and re-engagement in the other.

B. SHIFT WORKERS

1. Time and one-half shall be paid for work in excess of standard weekly working hours.
2. The standard week shall commence on the same day of the week as the pay period, for the employee concerned, and shall be 48 hours, excepting when normal shift changes require a greater or lesser number of hours, patterned to average 48 hours per week.
3. In determining the hours worked by an employee in any week, for overtime purposes, allowance shall be made, on a basis of 8 hours per shift, for any "approved absence". An approved absence is defined as follows: absence due to lay-off, to authorized vacation, to suspension for disciplinary reasons, to non-employment by the Company due to engagement after the commencement of a regular pay week or to separation before the end of a regular pay week, to bona fide personal illness or accident for which the employee requires hospitalization or for which proof is submitted by doctor's certificate or vouched for by visiting nurse, where such service is available. To obtain credit for an "approved absence" due to lay-off, suspension for disciplinary reasons or personal illness or accident, an employee shall complete two copies of the attached "Approval of Absence" form which shall be approved by his general foreman or supervisor and the departmental contact man before credit is allowed. The Company is to be the sole judge as to whether or not an application for an approved absence is to be allowed.
4. In case of a transfer from one crew, group or department to another, overtime shall be calculated on the same basis as would apply if there were a termination of employment in one crew, group or department and re-engagement in the other.

Aluminum Company of Canada, Ltd.,
Arvida.

P. H. SKELTON,
Works Manager.

8th June, 1944.

SAFETY RULE ENFORCED

For some time a number of injuries have been suffered by men as a result of riding on, embarking on and disembarking from trucks while in motion, in the Plant area.

An accident is always regrettable and may have serious consequences. It may deprive the victim of his salary for weeks, months and even years. An accident often deprives the injured employee's family of the necessities of life.

When the accident occurs while riding on a truck where the employee has no business to be, if only for the purpose of saving a few steps, the consequences are most unfortunate. Accidents in this category are not covered by the Quebec Compensation Act and employees travelling in such manner are reminded that they do so at their own risk.

For the sole purpose of eliminating this hazard and of thus protecting employees from such accidents, the Management of the Company has decided to insist on the observance of the regulation which forbids any employee from riding on a truck on the premises of the Company, except when specifically directed to do so by the foreman

Here and There

PEOPLE

Miss D. Gilroy will be in Montreal this week-end to attend the wedding of Miss Gladys McGrindle and Mr. Stan Sawrey.

Mrs. Jack Black has returned to Arvida after visiting her family in Quebec City.

Mrs. J. A. Hughes of Chute à Caron was the winner of the draw at the closing tea of the Ladies' Curling Club, held recently in the Saguenay Inn.

Mr. and Mrs. Norman Tessier are spending a vacation in Montreal.

Mr. H. A. Estabrook left by plane Friday en route to Iowa City, Io., where he will attend a four weeks' course of lectures at the University of Iowa. During his absence, Mrs. Estabrook is visiting her parents, Mr. and Mrs. I. G. Reece of Ottawa.

Mrs. Russ Wyman is visiting her home in Winnipeg, Man.

Mrs. H. Hurley's mother, Mrs. Bradford of Lachine, Que., was her guest for two weeks recently.

Dr. J. D. F. Alexander motored to Montreal this week to meet his family on their return from Vancouver, and to attend the Sawrey-McGrindle wedding on 17th June.

Miss Ella Borup who was in Montreal last week-end visiting her family, has returned to work.

VISITORS

During her recent visit to Arvida, Mrs. H. B. Campbell of Montreal was the guest of Mr. and Mrs. D. J. Wyber. Mrs. Campbell and her husband, Rev. Mr. H. B. Campbell, lived in Arvida fourteen years ago and Arvida's earlier residents will remember the very well-liked couple.

On Tuesday night, 6th June, Mr. and Mrs. Wyber entertained thirty-five of Mrs. Campbell's friends from her Arvida days, at buffet supper; on Wednesday, Mrs. J. R. Smith held a tea for the noted Canadian author. Her book, "Thorn Apple Tree" was a recent best-seller and has won her a top place in Canadian literature.

Recent visitors to Arvida were three Australian newspapermen, Mr. F. T. Smith of the Australian United Press, Mr. Allan Dawes, War Correspondent for New Guinea, of the Melbourne Herald, and Mr. D. Whittington of the Sydney Telegraph. Accompanying the gentlemen was Mr. G. M. Geldert of the Wartime Information Board, Ottawa.

DECORATED



CANADIAN ARMY PHOTO

Lieut. Col. J. R. Samson (right) receives his O.B.E. from Lieut. Governor of Quebec, Sir Eugène Fiset, while Brig. E. A. Blais looks on.

in charge of the job, or by the Mechanical Department Supervisor, Traffic Section. This regulation will be in force on Monday, 19th June, 1944. Our Police Officers will see that all comply with these instructions.

Posters have been placed on bulletin boards in the Plant requesting employees to be more careful in cooperating with the Company, for their own good. Without doubt our employees will profit by this recommendation of the executives of the Aluminum Company of Canada, Ltd.